

Il subsiste de leur animosité réciproque un curieux autographe; c'est une lettre adressée au PACHA, propriétaire de la Bibliothèque (*Voir Annales de la Ville de Lyon*, 1849, p. 313, en note), lettre qui froissa tellement l'auteur de l'*Histoire de Lyon*, qu'au lieu de la jeter au panier, il la transmet avec plainte motivée au Maire, dans les termes suivants :

Lyon, 27 novembre 1849.

Monsieur le Maire,

« Les emprunteurs de livres sont toujours mon fléau.
 « M. de Boissieu s'est fait autoriser par M. Fraisse, alors
 « second adjoint, à emporter chez lui quelques ouvrages;
 « on lui a donné tout ce qu'il a voulu, le prêt a été limité
 « comme pour tout le monde à *huit jours*, j'ai attendu
 « huit mois.

« Après un temps si long il fallait cependant faire rentrer
 « les livres; un employé est allé cinq fois les réclamer; il
 « est parvenu cependant à les arracher ce matin, mais avec
 « l'accompagnement du billet honnête que voici :

« Je vous prie d'avoir la bonté de ne jamais accorder
 « d'autorisation à M. de Boissieu que j'ai rayé, et pour
 « cause, de la liste des emprunteurs; il faut faire un
 « exemple.

« Veuillez agréer, etc.

« MONFALCON. »

Voici la lettre de M. de Boissieu

A M. Monfalcon, propriétaire de la bibliothèque
 publique.

« J'envoie à l'aimable pacha de la bibliothèque les livres
 « qu'on l'a forcé de me prêter. Si je n'avais pas très bien